

TEL EXEMPLE PLUTÔT QU'UN AUTRE.
USAGES DE L'ILLUSTRATION DE LA PRATIQUE
AU DISCOURS SCIENTIFIQUE

Tanguy Habrand et Élise Vandeninden
(Université de Liège)

Résumé. Mobiliser des exemples au sein d'un discours scientifique n'est pas une opération neutre. La sélection de données en guise d'illustration d'un propos s'avère une mécanique complexe, riche de représentations implicites et de valeurs politiques. Déjà prégnante s'agissant du chercheur classique, la manœuvre interpelle d'autant plus dès lors qu'il est question du « chercheur-acteur », porté à rapatrier des exemples issus de sa pratique au sein de son travail scientifique. À y regarder de près pourtant, chercheur et chercheur-acteur sont pareillement soumis à des risques de biais (monde académique, monde social, monde de la pratique) et donc à la nécessité d'une démarche réflexive sur leur mode de recherche. Quant à un éventuel manque de distance du chercheur-acteur par rapport à son objet, l'analyse montre qu'une implication pratique, loin de stériliser ou de révolutionner la recherche, donne lieu à une position alternative avec ses avantages et ses inconvénients, en matière d'*exemple* tout particulièrement : doté d'un attirail d'exemples potentiels mais non communicables, car confidentiels, le chercheur-acteur doit mettre en place des stratégies propres s'il veut récolter pleinement les bénéfices de sa multipositionnalité.

Aborder les usages de l'*illustration* de la pratique au discours scientifique, soit le processus par lequel un chercheur ayant un pied dans la pratique peut être tenté de convertir, d'un champ à l'autre, un *fait en exemple*, s'est d'abord imposé comme une évidence. L'article qui suit, pour autant, est le résultat d'un long travail de recontextualisations en chaîne, tant ce qui avait été soulevé un peu à la légère dans un premier temps n'aurait pu que bien difficilement quitter le terrain de l'informel, quelque part entre la chronique, les fragments autobiographiques et le *happening*. Parti de cas particuliers pour aboutir, au final, à une tentative d'habillage de ces cas particuliers au sein d'un cadre théorique plus vaste, la structure de cet article pourra dérouter ou

déconcerter. Au mieux sa concrétisation finit-elle au-delà des espoirs que l'on avait pu y mettre. Au pire cette même concrétisation se dilue-t-elle au milieu d'actes trop épars ou trop généraux, au risque de perdre son destinataire. Ces tendances opposées s'entrechoquent manifestement dans cet article, que l'on considérera plus comme un outil de travail avancé que comme un jalon incontournable de l'histoire des sciences humaines. Entendue comme telle, cette visite de rivages théoriques à bord d'un bateau nommé « Exemple » devrait malgré tout fournir au lecteur, fût-ce de manière incomplète, souvenirs ou envies d'aller plus loin de nature à justifier et à rentabiliser son voyage.

Ces notes auront pour objet, dans une perspective autoréflexive, une situation personnelle, provisoire et problématique. Situation *personnelle* : je¹ partirai de mon ancrage au sein de deux champs distincts — assistant éditorial au sein d'une maison d'édition, Les Impressions Nouvelles, pour ce qui est de la pratique (lecture de manuscrits, préparation de textes, maquettes, promotion, salons, gestion informatique, etc.) ; assistant doctorant au sein de l'Université de Liège pour ce qui est de la théorie, et donc amené à tenir un discours scientifique sur un objet déterminé (le marché de l'édition contemporaine en l'occurrence). Situation *provisoire*, étant donné que ce qui se dit aujourd'hui n'avait pas de raison d'être hier, et n'en aura pas forcément demain. Situation *problématique* aussi et surtout, en ce qu'elle rassemble ce qui est séparé d'ordinaire. Le profil le plus largement répandu en Sciences humaines est celui du chercheur à part entière, dont les missions relèvent, dans l'ordre, de la recherche, de l'enseignement et de la vulgarisation. Définition dont je me sens exclu pour m'en être écarté, souhaitant me positionner à cheval entre la théorie et la pratique. Non que je souhaite éluder la pratique pour elle-même ni la recherche. Non que je

1 Ouvert à la contradiction, le discours universitaire repose sur un principe arbitraire qui consiste à attribuer un *nous* à un énonciateur individuel. Écrit à quatre mains, le présent article ne s'amuse pas à retourner la formule pour le plaisir ou la beauté du geste (un *je* pour désigner deux énonciateurs), mais pour répondre aux particularités de sa composition. Issu d'une communication de Tanguy Habrand lors du colloque dont ce volume est le prolongement, ce texte s'est trouvé enrichi par le regard d'anthropologue d'Élise Vandeninden. Le cas analysé reste le même. Le *je* qui en ressort est un *je* plus touffu, collectif, un *je* Wikipédia. La formule pourra sembler d'autant plus paradoxale que l'individu dont il est question ici est présenté dans la pluralité de ses fonctions. Aussi le *je* rappelle-t-il également, comme barrière à la dispersion et en dernière instance, pour soi comme pour le lecteur, le caractère insécable d'un individu multiple.

veuille démontrer la part de théorie qui sommeille dans la pratique et inversement. Plutôt que le champ d'action de l'une et l'autre me semblait regorger d'obstacles que l'autre pourrait contribuer à dépasser. En d'autres termes : mener de front deux activités à la fois, parallèlement, en quête d'une troisième voie.

Sans doute l'appartenance à plusieurs champs est-elle un des invariants de tout individu, entrepreneur ou informaticien le jour, *gamer* ou bricoleur le soir. Pas de cumul ici, cependant, d'une profession et d'un hobby. Mes deux études de cas en une, envisagées à partir du recours à l'*exemple*, ont ceci de particulier qu'elles concernent toutes deux la sphère professionnelle et sont de surcroît fondamentalement liées l'une à l'autre. Le phénomène n'est pas inédit et a fait l'objet de multiples travaux, dont un article déterminant de Luc Boltanski consacré à la multiplicité des positions institutionnelles dans leurs rapports avec un *habitus* de classe. Article passionnant et utilisable à bien des égards mais dont les objectifs ne rencontrent que très imparfaitement les préoccupations du moment. Si le sociologue évoque bien ces individus « situés dans des univers différents possédant chacun leurs lois, leurs hiérarchies et leurs règles de fonctionnement » (Boltanski 1973 : 3), son propos couvre d'abord la multipositionnalité des membres de la classe dominante, termes entre lesquels il décèle par ailleurs une forme de corrélation : seraient ainsi mieux préparés à un nomadisme à l'intérieur de l'espace social les individus issus de familles de la classe dominante. Qu'il s'agisse de mon statut (« assistant » de part et d'autre) ou de mes origines sociales, la situation présente n'est pas comparable et marque un premier écart par rapport à l'objet de Boltanski. Transposée à la multipositionnalité d'un individu de classe moyenne occupant des fonctions que je dirai « introductives » à défaut de « subalternes », ma réflexion effectue une seconde prise de distance en débutant, d'une certaine façon, là où celle de Luc Boltanski s'arrête : sur le plan des contraintes stratégiques les plus pratiques de l'acteur multipositionnel, auxquelles l'*exemple* nous permettra de donner une part de leur relief. Si le calcul du « pouvoir » effectif d'un individu multipositionnel dans les champs qu'il parcourt est envisagé par Boltanski (tant vers le haut que vers le bas, le cumul de fonctions n'engendrant pas forcément un accroissement de pouvoir), sont rigoureusement absents les aspects les plus pragmatiques de l'exercice pratique de ce qui apparaît soit comme un pouvoir (avantage), soit comme un non-pouvoir (inconvenient).

Le rapport subjectif du chercheur à son objet d'étude

Qu'est-ce qu'un exemple ?

Un des enjeux de mon insertion dans des champs complémentaires était de ne pas m'enfermer dans une lecture strictement théorique de mon objet. Sans renier l'Histoire, entrer de plain-pied dans la pratique signifiait accumuler un maximum de *données concrètes* au profit d'une perception plus nette des réalités éditoriales². Or de ces données à l'exemple, il n'y a qu'un pas : le réservoir de données qu'est la pratique apparaît spontanément, pour le chercheur, comme réservoir d'exemples potentiels. L'*exemple* entendu ici comme « illustration », troisième sens qu'en donne le *Trésor de la Langue Française Informatisé*³ : « Ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à l'illustrer, à en donner une idée plus claire. » La définition a son importance. L'exemple préexiste à toute démonstration. On peut rapprocher de cette idée le fait que toute récolte de données dans la pratique n'est qu'un premier pas, une donnée récoltée n'étant pas forcément appelée, en contexte théorique, à faire figure d'exemple.

Sans doute est-ce l'acception *a priori* la moins suspecte de l'*exemple*, son degré zéro. Celle dont relève l'exemple linguistique, toujours selon le TLFi, cet « énoncé forgé ou tiré d'un auteur, qui sert à montrer le fonctionnement d'une règle de grammaire correctement appliquée ou, dans un article de dictionnaire, la justesse d'une définition proposée. » S'agissant de la règle générale du pluriel des noms communs en « s », si je prends le mot « renard » pour illustrer le mécanisme au singulier et au pluriel, effectivement, la dimension subversive est négligeable. Dans les faits pourtant, l'exemple ne se cantonne pas si facilement à l'apolitisme. Là où l'acception mise en évidence insiste plutôt sur une « valeur typique à l'intérieur d'une espèce donnée », de façon que l'on pourrait penser neutre, une autre acception renvoie pour sa part à toute « Personne, action, activité qui peut être proposée comme modèle à imiter. » Sans aller jusqu'à

2 On m'opposera que cette lecture des événements est proprement *scientifique*, la lecture *pratique* étant plutôt que je souhaitais, en marge d'un travail dans l'édition, me doter d'outils qui me donneraient une meilleure compréhension de la philosophie de l'édition, devenir « praticien éclairé » en quelque sorte. Ces lectures privilégient tantôt un champ, tantôt l'autre, et font de l'autre un accessoire. Dans le refus de choisir qui est le mien, ces deux lectures ne semblent pas contradictoires.

3 <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

l'imitation, on change déjà sensiblement de registre. De simple illustration, on passe à sélection de ce qui est *exemplaire*.

Encore pourrait-on mettre de côté les découpages suggérés par le dictionnaire et envisager l'exemple à la lumière de ses fonctions⁴, manifeste et latentes. La fonction *manifeste* de l'exemple est unique, c'est sa fonction d'illustration (« le choix de ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à l'illustrer, à en donner une idée plus claire », cf. *supra*). La fonction manifeste de l'exemple est tournée vers autrui, aide à la compréhension un lecteur, un auditeur, un élève, un étudiant. Or le recours à l'exemple, on l'a dit, se limite rarement au pur altruisme. Les fonctions *latentes* de l'exemple mêlent l'intérêt d'autrui à l'intérêt pour soi. Sous couvert d'être là pour servir un tiers, l'exemple assure à son émetteur des intérêts d'ordres divers. On pourrait multiplier les cas, mais j'en retiens trois. L'exemple comme *outil de positionnement* tout d'abord. On en a tous plus ou moins fait l'expérience, un exemple insolite bien expliqué lors d'un examen vaut parfois mieux que l'exposition parfaite d'un exemple éculé. Est évaluée, à tort ou à raison, la capacité à *trouver l'exemple* plus que la capacité analytique. L'exemple comme *modèle* ensuite, en vue d'asseoir une idéologie. Considérer un cas particulier comme représentatif de telle ou telle tendance permet tantôt de lui donner une importance démesurée, tantôt de le stigmatiser en le rangeant dans une catégorie dont il ne relève pas forcément. L'exemple comme *apport de crédit à un discours* enfin. Si je dis d'un parti politique qu'il est totalement corrompu, le fait de nourrir mon propos d'un exemple éclaire non seulement mon lecteur, mais tend à valider ma proposition. Je lui donne plus de consistance ; je pointe une donnée qui lui préexiste. Effet tout rhétorique, pourtant : mon discours se construit non pas sur la base d'exemples, mais sur des données

4 Nous reprenons une distinction mobilisée par René Lourau entre *latent* et *manifeste* pour décrire le fonctionnement des institutions. S'agissant de l'école, Lourau considère qu'elle remplit d'une part un ensemble de fonctions manifestes, explicites (éduquer, former de bons citoyens), d'autre part de fonctions latentes, cachées (incorporer la domination face au pouvoir, se montrer docile). Lourau constate par ailleurs que des événements rares, qu'il nomme *analyseurs*, permettent de faire émerger le sens latent des institutions. L'une de ses analyses les plus remarquables porte sur la grève de l'usine de montres Lip à Besançon, en 1973-1974 (Lourau 1974). Menée en autogestion, celle-ci mettait à mal le principe selon lequel une entreprise viserait à fournir du travail (sens manifeste) avant toute recherche de profit (sens latent).

dont certaines seront, précisément, livrées à titre d'exemple. L'exemple ne peut théoriquement pas rendre compte à lui seul de la scientificité d'une démarche, mais parfois ça marche. On compte ici sur l'induction, passage du particulier au général que l'on espère voir suivi par le lecteur, par l'auditeur. L'exemple fera, au pire, passer pour vraie une proposition fausse, ou viendra appuyer une proposition vraie.

Dans chacun de ces cas, l'émetteur ajoute à la fonction manifeste de l'exemple une fonction latente, tenue d'agir discrètement sur le récepteur. Il n'y pas *manipulation* au sens de complot, mais usage de l'exemple détourné de sa fonction didactique. Arme de séduction ou promotion de soi vers autrui d'abord, lorsque l'exemple est utilisé comme un outil de positionnement. Glissement consistant à ériger un exemple en modèle ensuite, à des fins de propagation d'une vision du monde. Tour de passe-passe consistant à faire passer un exemple pour un faisceau de données enfin, quand il s'agit d'apporter plus de crédit à son discours. Le champ scientifique préférerait probablement ne pas être pris dans cette valse inconfortable, mais à moins de faire entièrement reposer la sélection d'exemples sur des requêtes statistiques pleinement objectives, on ne voit guère comment il en irait autrement.

Cas de figure n°1 : le compte rendu

Il y a quelques mois, j'ai été amené à cosigner avec un chercheur un compte rendu d'un type un peu particulier. Objectif de l'article : établir un panorama des publications littéraires récemment parues en Belgique francophone. Profitant de notre jeune âge ou surévaluant la connivence pouvant exister entre lui et nous, le rédacteur en chef nous fait savoir dans un second temps que certains titres devront impérativement figurer dans notre recension. Au final, un colis de cinq livres expédié depuis les États-Unis. Découverte sordide au moment du déballage : sur les cinq, trois ne nous disent rien, nous ne les avons jamais vus, n'en avons jamais entendu parler. Tout respire en eux, du style à la maquette en passant par la photo de leur auteur, le mauvais livre. Les deux autres ne nous sont pas inconnus, mais incarnent à peu près tout ce que nous refuserions de chroniquer, fût-ce sous la menace. Cerise sur le gâteau, certains titres comportent une dédicace de l'auteur au rédacteur en chef, lui exprimant parfois la plus vive amitié. Nous entrons en conflit avec le même rédacteur ;

les livres repartent aux États-Unis. Nous négocions malgré tout la rédaction de l'article selon nos propres choix.

Observations et analyse

Une première observation, épistémologique, porte sur le fait qu'un exemple, dans sa fonction illustrative, n'existe pas uniquement sous la forme de l'illustration d'un propos compris au sein d'un discours, mais peut également illustrer un propos qui dépasse le discours au sein duquel un exemple est compris. Dans le premier cas, à l'intérieur d'un discours (la grammaire), un exemple (le mot « renard ») vient illustrer un propos (le pluriel des noms communs en « s »). Dans le cas du compte rendu qui nous occupe, la hiérarchie du processus d'illustration est sensiblement différente : un exemple (chaque titre de notre sélection) est cité dans le cadre d'un discours (l'article proprement dit, le compte rendu remis à la revue), mais n'est pas là pour illustrer une proposition qui y serait contenue : il illustre une proposition qui le dépasse et dont ce discours apparaît, en quelque sorte, comme le porte-parole. La proposition à illustrer ici est la suivante : « Il existe une création littéraire en Belgique francophone. » Même combat dans le cadre de ce que l'on nomme habituellement dans le jargon scientifique une « étude de cas ». Si je consacre un article aux assuétudes que j'intitule « La cigarette, une drogue dure », je prends l'exemple d'une addiction pour illustrer une proposition qui excède mon seul article. Cette proposition consiste à dire qu'il existe des drogues dures, proposition qui se constitue à partir de tous les articles qui vont s'écrire sur le sujet, proposition que je tente d'infléchir en considérant comme drogue dure un produit de consommation qui ne s'y trouve pas forcément rangé.

Une deuxième observation porte sur le fait que l'on retrouve ici quelques fonctions latentes de l'exemple dont je faisais état. L'exemple comme outil de positionnement tout d'abord : en refusant les livres envoyés par le rédacteur en chef de la revue, il y a d'abord le refus de se faire les vecteurs d'une littérature que nous jugeons secondaire, d'être assimilés à un courant avec lequel nous n'avons pas d'affinités. Le choix se porte, au final, sur des livres dotés d'une plus grande légitimité. À travers eux, c'est notre capacité (fantasmée ou non) à reconnaître la vraie littérature qui est jeu. Utilisation de l'exemple qu'il s'agit de transformer en modèle aussi, en vue d'asseoir une idéologie. Le conflit a ceci de particulièrement intéressant qu'il tend à confronter deux visions du monde en concurrence.

En l'emportant, nous parvenons à imposer la nôtre et à ériger les livres retenus par nos soins comme des « modèles » de ce qu'est la bonne littérature en Belgique francophone.

La troisième observation, cruciale, porte sur sa part sur le contenu sélectionné. Au final, trois titres de ma maison d'attache retenus sur la quinzaine de titres présentés dans l'article. En regard de la place occupée par Les Impressions Nouvelles dans la production de la même année, la proportion est statistiquement exagérée — la maison serait censée avoir publié environ 20 % de la production francophone belge, ce qui n'est pas le cas. On tempèrera en précisant que l'un des trois, *La Barbrière* de Caroline Lamarche, est cité à l'initiative du cosignataire de l'article pour introduire un autre de ses romans, *Karl et Lola*, paru chez Gallimard. Ce n'est là, cela dit, qu'un angle d'attaque parmi d'autres pour interroger la sélection opérée. *A posteriori*, la sur-représentation d'auteurs liégeois ou assimilés d'une manière ou d'une autre à Liège est en effet criante et n'a rien à voir ici avec une quelconque multipositionnalité : auteurs ayant un pied à l'Université de Liège, auteurs nous ayant marqués parce que liégeois.

Tout ceci pourrait signifier que nous avons failli à notre mission, mettant en péril notre statut de chercheur. À quoi je répondrai que la sélection s'est malgré tout opérée sur la base de critères discutables certes, mais ressentis, tels que l'obtention d'un prix ou l'impact médiatique. Et que nos contributions ultérieures se sont montrées plus variées : il y avait, dans ce premier jet, une urgence et un manque de professionnalisme que nous avons tenté d'enrayer par la suite. Tout ceci souligne plus sûrement l'étrange proximité, dans un champ réputé pur et désintéressé, de certains discours avec le discours de presse dans ce qu'il a de plus promotionnel. Quelle différence entre cet article qu'il nous a été demandé d'écrire et les pages « Livres » du journal *Le Soir*? Quelle différence entre ce supplément « Livres » et un portail tel que *Fabula*, à l'exception du public auquel il s'adresse? Tout ceci met en lumière, surtout, que la distorsion dans le choix d'exemples (maison d'édition, lieu de vie, connaissances) relève autant de mon appartenance à l'édition que de notre appartenance aux mondes académique et social. L'analyse de notre rédaction met bien en évidence le rapport subjectif de tout chercheur à son objet d'étude : l'opération de sélection en guise d'illustration révèle une mécanique complexe, riche de représentations implicites, associées à des valeurs dont les enjeux s'avèrent de nature politique.

Je le disais d'entrée de jeu : la multipositionnalité est une situation personnelle, provisoire et problématique. Pour en prendre rapidement la mesure, voyons comment Jean-Yves Mollier, historien français de l'édition contemporaine, atteste notamment l'objectivité de son travail : « Fréquentant les archives des maisons d'édition depuis plus de vingt-cinq ans et entretenant avec leur personnel, des magasiniers aux PDG, des liens plus ou moins forts selon les cas, mais ayant toujours refusé d'y exercer la moindre fonction, y compris celle de directeur de collection, afin de préserver notre indépendance, nous avons le sentiment d'une dette envers cet univers qui change et disparaît sous nos yeux » (Mollier 2008 : 14). Vision académique et réductrice de ce que *neutralité* veut dire. Exigence partagée néanmoins que cette séparation des fonctions au nom de laquelle, si l'on suit le raisonnement, mon discours actuel sera, pour des siècles et des siècles, jugé partial. Le mythe du chercheur *indépendant* ne va pas de soi pour autant. Ne va pas de soi cette prétendue corrélation entre recherche à part entière et véracité du discours qui en émane. Elle relève pour beaucoup, dans le cadre qui nous occupe, de déterminations sociales et de la nature épistémologique des Sciences humaines.

Déterminations sociales, d'une part : là où elle passe comme une lettre à la poste en Médecine ou en Droit, la multipositionnalité explicite est un phénomène rare en Sciences humaines. Dans la plupart des filières, particulièrement en Philosophie et Lettres et quoique les départements s'engagent dans la professionnalisation vers d'autres secteurs, le débouché principal reste l'enseignement. Or les places restent limitées, donnant souvent lieu à des emplois en *free-lance* ou à plein régime, peu adaptés à la combinaison avec une autre activité — de la même façon que le FNRS ne conçoit la recherche que sur le mode « total ». Ajoutons à cela la méfiance du secteur privé à l'égard des employés-chercheurs, perçus tantôt comme espions potentiels, tantôt comme des éléments critiques au sein de structures mues par des intérêts peu philanthropes, et le tempérament aussi de bon nombre de chercheurs, habités par un découpage entre choses de l'esprit et choses de la pratique — qui plus est dans un domaine comme l'édition, où le texte s'entoure de considérations financières, informatiques, technologiques ou de marketing, que d'aucuns estimeront éloigner d'une essence de l'Art. Et l'on voit que les probabilités d'émergence de la multipositionnalité théorico-pratique sont relativement maigres en Sciences humaines.

Nature épistémologique des Sciences humaines, d'autre part, en raison du rapport complexe qu'elles entretiennent avec le sens commun, puisque c'est contre celui-là même, qui constitue leur matériau de travail, qu'elles sont tenues de bâtir leur épistémologie. S'il veut « faire science », le chercheur doit opérer une rupture avec la *doxa*, le savoir immédiat ; il lui faut tracer une frontière entre objet d'étude scientifique et objet d'étude construit par l'ensemble des représentations communes. La nécessité de cette rupture ne s'applique pas seulement aux prénotions des acteurs ; elle s'impose aussi au chercheur, tenu de ne pas s'ignorer comme sujet social, le pire des présupposés étant sans doute « le présupposé de l'absence de présupposé » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron 1968). Pour éviter que ses propres représentations ne lui imposent problématiques et schèmes de pensées, l'analyste se soumet lui aussi à la critique — processus appelé, à la suite de Pierre Bourdieu, la *réflexivité*, objectivation du sujet objectivant (Bourdieu 2003). Moyennant l'auto-analyse, le chercheur tâche de se distinguer de l'acteur qu'il étudie.

Le fait d'être à la fois chercheur et acteur, partie de l'objet étudié, complique-t-il ou non la donne ? Il la modifie, sans aucun doute, mais ne la fige pas pour autant. Et s'il y a complication, encore faut-il voir de quoi on parle avant de crier au scandale. Chercheur classique et chercheur accusé d'hétéronomie sont tous deux porteurs d'une *doxa*, celle du second se dotant d'éléments parasites dont il faut cependant se garder de surévaluer la spécificité : le chercheur traditionnel pourra se faire directeur de collection, mettre quelques volumes en page, tenir chronique dans la presse, faire l'une ou l'autre présentation d'auteur en librairie sans la moindre suspicion à son encontre. Tout se passe en réalité comme si, son activité dans la pratique étant marginale, ses liens avec les acteurs étaient inexistantes. Son activité dans cette presque-pratique se résumant le plus souvent à un travail d'ordre intellectuel, le chercheur semble ne pas quitter son champ d'origine, scientifique, autonome — là où la pratique serait un espace concurrentiel pour sa part, guidé par les intérêts d'une SPRL ou d'une SA contre toutes les autres, en quête de réussite professionnelle. *A fortiori*, les contraintes du chercheur propres à son champ, dont la plus impérieuse est de « faire carrière », ne sont guère moins dirigistes que des contraintes externes. Quant à l'évolution du champ de la recherche enfin, désormais soumis aux impératifs de la compétitivité mondiale entre universités, elle apporte si besoin était son lot de contraintes externes.

La position du chercheur-acteur interroge en définitive le mythe de l'autonomie du champ scientifique comme celui de la neutralité du chercheur. Et là comme ici, l'indépendance apparaît comme un leurre. Les deux profils se ressemblent sur ce point comme deux gouttes d'eau : unis dans l'*impur*, dont l'un ne semble pas moins trouble ni expiable que l'autre, ce n'est qu'à coups de « réflexivité » qu'ils peuvent, au bout du compte, prétendre à l'objectivité. Et paradoxalement, on est en droit de se demander si le chercheur-acteur, à la fois sujet et objet, contraint plus que tout autre chercheur à se prendre lui-même en considération dans l'analyse, ne s'y trouve peut-être pas singulièrement plus porté — ce qui tendrait, si l'on voulait pousser le raisonnement dans ses derniers retranchements, à lui garantir un degré plus sûr d'objectivité. Coupable « par anticipation » de tirer la couverture à soi, il lui faut en effet redoubler de prudence dans son discours scientifique s'il ne veut pas se voir excommunié.

La distance de l'acteur vis-à-vis de son objet d'étude

L'observation participante : cadrage théorique

Prendre en considération l'usage de l'exemple permet encore d'envisager un trait essentiel de la multipositionnalité : celui qui l'inscrit entre recherche et action, entre théorie et empirie. Une des motivations de ma double position était, je l'ai dit, de récolter des données qui puissent nourrir ma réflexion et illustrer un propos d'ordre scientifique. Une démarche assez similaire à celle des anthropologues en position d'*observation participante*, pratique apparue pour la première fois sous la plume d'Eduard C. Lindeman (1924). Recouvrant « l'incorporation d'un enquêteur à un groupe, si possible sans en perturber les activités ordinaires » (Cefaï 2003a : 501), ce mode d'appréhension se fonde sur une connaissance « de l'intérieur » qui procède par immersion et rejette, dans le même temps, le point de vue de l'observateur extérieur et distant — potentiellement plus porteur de biais ethnocentristes. La compréhension de mon objet s'élabore elle aussi largement « de l'intérieur ». Assistant éditorial, je suis intégré de fait, sans aucune négociation préalable, à la communauté étudiée : participation aux actions, connaissance du calendrier des événements, accès à des ressources. Avec l'expérience et le temps, intériorisation d'un raisonnement logique proche de celui des personnes enquêtées (Olivier de Sardan 1995 : 91), acquisition de codes de conduite, de capacité d'agir face à de multiples

situations. Ma position est celle d'un *insider* en immersion totale : quelle que soit l'importance de mon rôle, travailler dans une maison d'édition me confère un statut de membre à part entière de la communauté étudiée.

Si l'on veut bien reprendre la typologie établie par Raymond Gold⁵, cette configuration me placerait plutôt du côté de ce qu'il nomme le « pur participant », caractérisé par la méconnaissance des enquêtés à l'égard de sa posture d'enquête (« l'identité et le projet d'enquête du pur participant ne sont pas connus de ceux que le pur participant observe sur le terrain. Il interagit avec eux aussi naturellement que possible en tous lieux et à tous les moments de leur existence, dans toutes les situations qui lui sont accessibles et qui sont susceptibles de l'intéresser », Gold 2003 : 340-349), à l'image des sociologues du travail lors des premières observations participantes menées en usines (Peneff 1996). Non révélé, mon statut d'enquêteur pourrait bien en effet rester relativement inconnu — selon les personnes et les contextes, et pour un laps de temps déterminé.

Mais la multipositionnalité suppose des rapports bien plus ambigus que ceux qui relient le « pur participant » à ses enquêtés étant donné, pour ma part, des relations à géométrie variable : tour à tour simple acteur (« pur participant »), acteur et chercheur (dès lors que j'explicité l'autre part de mon emploi du temps, avec mon employeur pour ne citer que lui, ce qui fait de moi un « participant comme observateur » selon les termes de Raymond Gold), chercheur tout court ou chroniqueur de la vie éditoriale (rôles qui me rapprochent alors de l'« observateur comme participant », « mis en œuvre dans les études qui impliquent des entretiens à “visite unique” », Gold 2003 : 346). On le voit, je passe ainsi de l'observation la plus « clandestine » à l'entretien clairement négocié et motivé par la présentation de mon objet de recherche ; ce qui, pour l'enquêté alors conscient ou non de la situation d'enquête, ne revient pas du tout au même. La typologie de Raymond Gold accorde une grande importance, dans la définition du statut de l'enquêteur, à la relation d'enquête — le « pur observateur » se caractérisant ainsi par « le fait qu'il exclut toute

5 L'observation participante recouvre une multitude de pratiques oscillant, selon des degrés divers, entre observation et participation. À la suite de Buford H. Junker, Raymond Gold a élaboré une typologie détaillant ses modalités en quatre rôles distincts : le « pur participant », le « participant comme observateur », l'« observateur comme participant » et le « pur observateur » (Gold 2003 : 340-349).

interaction sociale de l'enquêteur de terrain avec des informateurs » (Gold 2003 : 346). Parce qu'il évolue bien dans un milieu d'« interconnaissance⁶ », le statut du chercheur-acteur se définit donc en fonction des situations d'interaction dans lesquelles il est pris.

Pour aspirer à un certain niveau de légitimité, les résultats de ses investigations doivent être pensés, selon la perspective de « l'anthropologie réflexive »⁷, dans les termes d'une relation dialogique. Cette attitude réflexive s'impose d'autant plus dans mon cas qu'elle se rapproche, par la spécificité de son immersion totale, de celle du « pur participant ». Or à ce statut peu répandu et uniquement opératoire en anthropologie des objets dits « proches », par opposition à l'anthropologie des terrains « lointains », est souvent formulé un même reproche : le risque de produire une vision tronquée ou localisée des faits, de passer à côté de choses tant elles peuvent avoir l'air « naturel », de « virer indigène » (Gold 2003 : 344), de perdre la distance qui caractérise le regard de l'observateur et de se retrouver, finalement, incapable de décrire quoi que ce soit. D'où la nécessité d'entreprendre un travail réflexif sur sa position restituant à la fois le point de vue⁸ depuis lequel, sur le terrain, il m'est donné de *voir*, mais aussi à partir duquel je suis moi-même *perçu*. Ainsi serait-on tenté de définir

6 Évoluer dans un milieu « d'interconnaissance » est précisément le critère qui définit, selon Stéphane Beaud et Florence Weber, une « enquête de terrain » (Beaud et Weber 1997).

7 Parce qu'il « n'est pas un être objectif observant des objets, mais un sujet observant d'autres sujets », l'anthropologue doit, par sa pratique de l'auto-analyse, remettre en cause le face à face rigide entre le sujet de l'analyse et son objet : c'est en adoptant une perspective interactionniste qu'il va pouvoir interpréter les résultats de ses recherches (Ghasarian 2004 : 10).

8 Les Impressions Nouvelles, point d'où j'observe et suis reconnu, présentent l'avantage d'être en position relativement intermédiaire par rapport à l'objet principal de mes recherches, l'édition indépendante : entre édition lourde passée à l'ère de la concentration (de Hachette à Dupuis) et édition militante qui se revendique clairement « indépendante » (de L'Association à Agone), elles échappent en quelque sorte aux deux extrêmes. Pourrais-je me consacrer de la même manière à mon objet si je travaillais chez Dupuis ou à L'Association, rien n'est moins sûr. Non pas tant pour des raisons de hiérarchie ou de licenciement, mais pour des raisons d'*illusio*, de croyance en son champ d'appartenance — car il l'est aussi — et de lecture de ce champ à partir d'une position trop marquée. Du point de vue des personnes observées, mon identification a probablement le même avantage : elle ne m'aliène pas à tel ou tel camp et me laisse une liberté de circulation appréciable entre les différents cercles sociaux qui composent le champ de l'édition.

la *distance*, telle que l'expose Irène Bellier, comme étant résolument « moins une qualité de l'objet qu'une qualité de l'approche » (Bellier 2004 : 48).

Cas de figure n°2 : le SMS

Dramatiser ne s'impose donc pas : la multipositionnalité en tant qu'implication totale facilite le contact, la fréquentation de lieux plus naturels que l'entretien, la connaissance des acteurs dans le cadre de foires, de salons, de rencontres. Autant de *off* auxquels l'anthropologue accèdera plus difficilement. Autant d'occasions de validation des faits, de la pertinence de ces faits, par-delà ce qui se donne à voir et à entendre publiquement. Autant de données ajoutées à cette encyclopédie personnelle qui me fournit aussi, et c'est là l'une de ses grandes raisons d'être, un ensemble de repères pour détecter ce qui, dans le discours scientifique, le sien ou celui d'autrui, ne peut revendiquer le statut d'exemple. Revers de la médaille : la multipositionnalité a ceci de frustrant qu'elle dote d'un attirail sans commune mesure d'exemples potentiels mais indicibles, tout juste utilisables par soi. Pas vraiment d'exemples donc, puisque ne pouvant être livrés à autrui. Et pas même de données, puisque ne pouvant entrer dans aucune argumentation.

La scène se passe dans une brasserie à Bruxelles, un soir de démontage de la Foire du livre. Un éditeur qui se trouve avec moi reçoit un SMS d'un autre éditeur indépendant qui dit à peu près ceci : « Tu peux dire à ta copine de pigiste que son article, elle peut se le mettre où je pense. P'tit con. » Malgré la limitation des SMS à 160 caractères, de ce moment de grâce il y aurait trois pages au moins de commentaire à écrire, si seulement je pouvais en faire quelque chose, si seulement je pouvais en préciser le contexte. Même combat pour toute confession ou *secret* révélé. À charge du chercheur-acteur, fort de ces indices, de porter son regard entre-temps enrichi dans le domaine du public et du partageable.

Contraintes de la multipositionnalité

Ce cas de figure a le mérite d'illustrer ce qui distingue résolument ma position de celle des anthropologues, même « purs participants » : de ne pouvoir, à aucun moment, sortir du terrain, de ce double rôle d'acteur-chercheur. Les manuels d'enquête évoquent souvent un processus tripartite par rapport à l'objet : « y entrer, y rester, en sortir » (Cefaï 2003b : 319). Sauf accident ou lassitude,

il ne s'agit pour moi que d'y rester. Ni temporaire ni simulé, mon rôle d'acteur, d'*insider*, ne peut être quitté une fois l'enquête achevée : je suis contraint d'« être », véritablement et constamment, en deux pôles. Aux contraintes qui s'imposent traditionnellement au chercheur qui mène une enquête de terrain s'ajoutent donc qui sont propres au chercheur-acteur. Et l'on touche à ce stade, en fin de compte, aux inconvénients de la multipositionnalité.

Le premier désagrément est le partage entre deux occupations, sans interruption, et donc le moindre temps à consacrer à chacune d'entre elles. Le bénéfice ou non de l'opération se mesure alors aux contingences : si les avantages réciproques permettent de compenser le déficit de temps, alors le compte est bon. Cela dépend des cas. Le second désagrément, plus fondamental, que révèle l'anecdote du SMS est l'exposition à un jeu de tension spécifique : ne bénéficiant pas, comme l'anthropologue, d'une position de « tiers », la prudence est de mise pour négocier les luttes internes spécifiques au champ de la pratique. Au nom de la recherche, on redoublera de diplomatie afin de ne pas couper le fil qui relie à certains *acteurs*. Mot qui me fait tiquer : comment considérer ceux qui sont parfois devenus des amis comme des acteurs ? Par conséquent, du point de vue de la pratique, peser le pour et le contre entre démarche qui fâche et mutisme. La multipositionnalité implique ainsi, on le voit, un comportement largement schizophrénique. Là où l'anthropologue joue sa légitimité dans le champ scientifique, le chercheur-acteur y greffe malgré lui des risques complémentaires. Et pourtant. Oui, les champs en présence répondent à des logiques distinctes, parfois antinomiques. Oui, celui qui fréquente les deux doit s'attendre à des situations d'indécision. Oui, du point de vue de la pratique, le chercheur-acteur mise gros sur ses ressources, symboliques et économiques. Oui, ce que je joue dans mon travail de recherche, en termes d'impact dans la pratique, pèse *a priori* plus lourd que de simples amitiés. Mais le chercheur-acteur a aussi deux sources de revenus. Un surplus qui amène en réalité à jouer moins : sauf à disposer de deux métiers dont la suppression de l'un entraîne *de facto* la suppression de l'autre, le fait de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier offre aussi un gage de liberté : je peux mourir à droite, je reste en vie à gauche. Survivance partielle, puisque ne portant que sur un mi-temps, mais partage des risques tout de même.

Conclusion

Le cas du compte rendu a montré que le choix d'exemple, soit le fait de sélectionner des données plutôt que d'autres à des fins d'illustration, véhicule des représentations implicites. Au cœur de cette opération s'engage la subjectivité du chercheur, son implication et son positionnement en tant qu'acteur dans un champ de recherche. La réflexivité est ici ce qui le distingue de l'acteur qu'il étudie, ce qui lui permet de penser ce « savoir impensé » qu'est le sens commun. Loin de départager le « chercheur tout court » du « chercheur-acteur », tous deux égaux face à l'« impur », la réflexivité agit alors comme un nécessaire retour sur soi. Elle peut se définir comme un processus « externe » (Le Marec 2002 : 19-25) à la recherche : appliquée *a priori*, elle tend à contourner et contrôler l'action de biais éventuels, tandis qu'*a posteriori*, elle limite les écueils de la surinterprétation, voire de la mésinterprétation.

Cette réflexivité « externe », pour autant, ne suffit pas. Selon Joëlle Le Marec, elle doit même être critiquée en ce qu'elle permet de maintenir l'illusion d'une « vision de la science comme permettant de dire quelque chose de vrai de quelque chose d'extérieur à soi » (Le Marec 2002 : 43), perspective selon laquelle le « vrai » s'incarne dans des données « purifiées » de leurs effets contextuels. Or, et c'est ce qu'a révélé la comparaison du chercheur-acteur avec l'anthropologue, il n'y a de données que « contextuelles ». Le terrain est ce lieu qui matérialise l'inéluctable interaction du chercheur avec ce qu'il étudie, interaction à l'origine de la distinction des différents rôles possibles pour un enquêteur.

À travers le cas du SMS, on a vu que toute donnée ne peut pas accéder au statut d'exemple, non seulement parce qu'elle dépend de situations de communication mais aussi parce que sa diffusion peut engendrer, autant que rompre, des relations. Il serait plus juste dès lors, comme le suggère Joëlle le Marec, de définir la réflexivité comme une démarche « interne », toujours simultanée à l'action de recherche. En ce sens, la réflexivité révèle l'inexistence de « réalités brutes » en dehors de leur saisie subjective et articule, sans chercher à les isoler, les données de leur mode d'appréhension.

Ces recours très spécifiques à des exemples issus de la pratique pour se trouver ensuite importés au sein du discours scientifique ont permis de fournir un échantillon, quoique de façon très parcellaire, des contraintes stratégiques pratiques propres à un acteur multipositionnel. Foncièrement épistémologiques, de telles considérations ne trouveront sans doute guère à se prolonger dans le

cadre de mon travail de recherche, plus porté à penser le champ éditorial et les outils de la socio-économie qu'à fonder une École d'épistémologie pragmatique. Il en va tout différemment de la dimension politique du propos. Par-delà les règles qui président à la sélection d'exemples dans la recherche — quant à la validité d'une démarche, quant à la mise au jour de flottements dans ce qui apparaît de prime abord comme de la plus pure objectivité, — et aux circonstances concrètes de leur mise en application, la situation analysée ici n'a pas cessé d'interroger, en creux et en dépit de nombreux détours, l'extensibilité du statut du chercheur. Et plus particulièrement, des conditions de possibilité d'un maintien de mon statut de chercheur, non pas tant pour des motifs personnels que pour des motifs institutionnels.

La figure dont j'ai tenté de brosser le portrait présente bien des dispositions qu'il serait fastidieux d'inventorier à ce stade, mais dont l'une des plus basiques et fondamentales est la division du temps par deux. Dans un contexte de calcul croissant de la productivité et de la mobilité des chercheurs, critères d'efficacité que la multiplication d'outils statistiques dissèque de part en part, le chercheur-acteur sait qu'il part perdant. Non seulement le manque de temps absolu disponible le déforce sur le plan de la *quantité* de travaux produits, mais le manque de temps disponible d'une traite le prive de certaines formes de circulation, à l'instar de séjours de type long à l'étranger. Continuellement arraché à un champ par l'autre, moins anxieux que tout autre à perdre l'un d'eux pour des raisons économiques notamment, le chercheur-acteur faisait déjà preuve d'un certain déficit d'*illusio*, tenant à *distance* raisonnable les régularités de ses milieux dans ce qu'ils ont de plus arbitraire et échappant par là même aux compétitions les plus définitives d'un champ. Moyennant la sur-définition d'un idéaltype du chercheur toutefois, ce qui pouvait apparaître, en première approche, comme un décrochage potentiellement salutaire se mue en décrochage de fait. À ce titre et parce que je crois aux avantages de la multipositionnalité non plus à l'échelle d'un individu mais de la recherche, cet article sonne autant un bilan d'étape qu'il ne marque un commencement.

Bibliographie

S. BEAUD & F. WEBER (1997), *Guide de l'enquête de terrain, Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.

- I. BELLIER (2004), « Du lointain au proche. Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques », dans C. GHASARIAN (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, p. 45-62.
- L. BOLTANSKI (1973), « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, XIV, Paris, p. 3-26.
- P. BOURDIEU (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- (2003), « L'objectivation participante », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, Paris, Seuil, p. 143-150.
- P. BOURDIEU, J.-C. CHAMBOREDON & J.-C. PASSERON (1983 [1968]), *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Berlin – New York – Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales – Mouton Editeur.
- D. CEFĀĪ (2003a), « L'enquête de terrain en sciences sociales », dans D. CEFĀĪ (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 465-615.
- (2003b), « La renaissance des méthodes qualitatives en sociologie », dans D. CEFĀĪ (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 309-339.
- C. GHASARIAN (2004), « Sur les chemins de l'ethnographie réflexive », dans C. GHASARIAN (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, p. 5-33.
- R.I. GOLD (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », dans D. CEFĀĪ (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 340-349.
- J. LE MAREC (2002), *Ce que le terrain fait aux concepts : vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 7. URL : http://liris.cnrs.fr/enaction/docs/documents2009/HDR_Le_Marec.pdf.
- R. LOURAU (1974), *L'Analyseur Lip*, Paris, Union Générale d'Éditions, « 10-18 ».
- J.-Y. MOLLIER (2008), *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, Paris, Fayard.
- J.-P. OLIVIER DE SARDAN (1995), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », dans *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, Marseille, Éditions Parenthèses, p. 71-109.
- J. PENEFF (1996), « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine », dans *Sociologie du Travail*, vol. 48, n° 1, p. 25-44.